

Profil des élus aux élections municipales 2005

Analyses préliminaires à l'échelle du Québec

Les profils publiés dans le présent document sont fondés sur les données disponibles en date du 23 novembre 2005. Les analyses descriptives proposées sont préliminaires.

À la suite des récentes élections municipales, le 6 novembre dernier, 604 maires et mairesses (54,6 %) ont été élus sans opposition alors que 495 (44,8 %) l'ont été par scrutin, pour un total de 1 099. Par ailleurs, sept postes de maire (0,6 %) sont toujours vacants (figure 1). Dans ces cas, une nouvelle élection devra être tenue.

D'autre part, 6 959 personnes ont été élues à un poste de conseiller. Parmi ces personnes, 4 297 (61,3 %) l'ont été sans opposition et 2 662 (38,0 %) l'ont été par scrutin. Il demeure toujours 48 postes de conseiller vacants (0,7 %).

Une forte présence masculine

Parmi les 1 099 personnes élues à un poste de maire, on compte 144 mairesses (13,1 %) et 955 maires (86,9 %).

On constate cependant que la proportion de femmes est deux fois plus élevée aux postes de conseiller. En effet, elles sont 1 852 conseillères (26,6 %) alors que l'on dénombre 5 107 conseillers (73,4 %).

Figure 1. Élus sans opposition et élus par scrutin

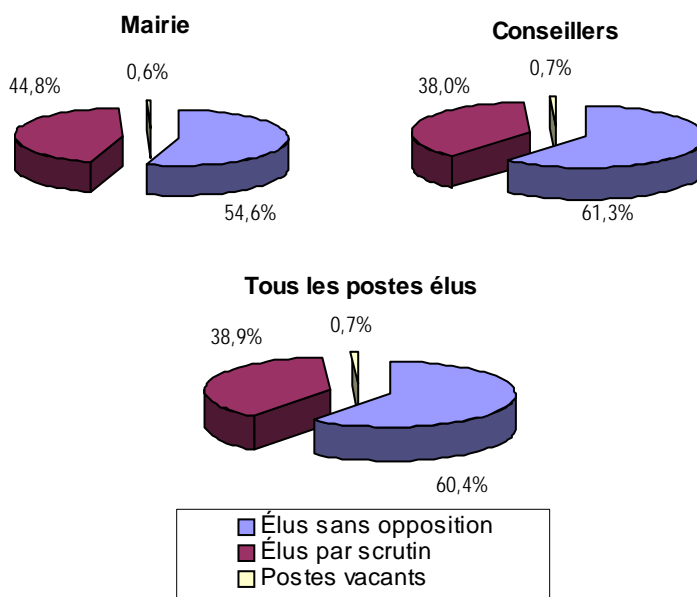
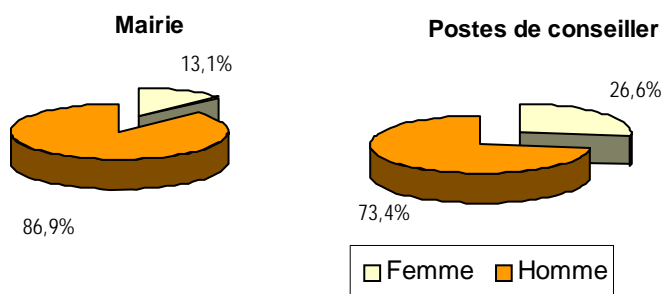


Figure 2. Sexe des élus



Des maires plus âgés

Le tableau 1 trace le portrait de l'âge des élus selon le poste qu'ils occupent. On observe que l'âge moyen des maires est de cinq ans plus élevé que celui des conseillers.

Faible différence d'âge entre les femmes et les hommes

Le tableau 2, quant à lui, présente une analyse de l'âge des élus selon leur sexe. Tant pour les postes de conseiller que pour les postes de maire, on note que les femmes sont légèrement plus jeunes que les hommes. Cet écart est cependant très mince.

Les jeunes mieux représentés chez les conseillers

Les membres des groupes les plus jeunes (18 à 34 ans et 35 à 44 ans) sont proportionnellement plus nombreux à occuper des postes de conseiller. Ils forment 32,0 % de tous les élus à un poste de conseiller, alors qu'ils représentent 12,6 % des mairesses et des maires. À l'inverse, lorsque l'on combine les deux groupes les plus âgés (55 ans à 64 ans et 65 ans et plus) on y retrouve 57,6 % des élus à la mairie mais seulement 36,3 % des conseillers.

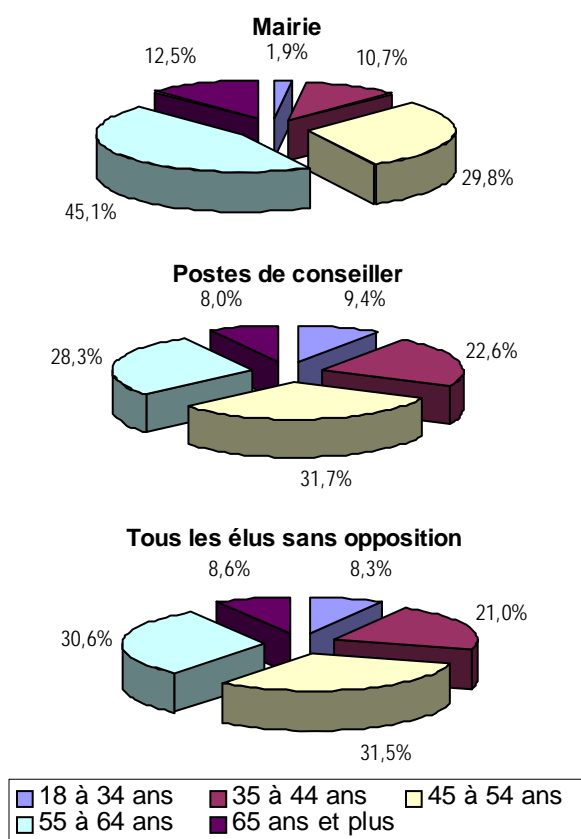
Tableau 1. Âge des élus

Postes	Nb	Âge min.	Âge max.	Âge moyen
Mairie	1 099	24	86	55
conseiller	6 959	18	85	50
Tous	8 058	18	86	51

Tableau 2. Âge des élus selon leur sexe

Postes	Sexe	Nb	Âge min.	Âge max.	Âge moyen
Mairie	Femme	144	28	72	54,3
	Homme	955	24	86	55,3
Conseillers	Femme	1 852	18	75	48,6
	Homme	5 107	19	85	50,3
Total	Femme	1 996	18	75	49,0
	Homme	6 062	19	86	51,0

Figure 3. Répartition des élus par groupes d'âge



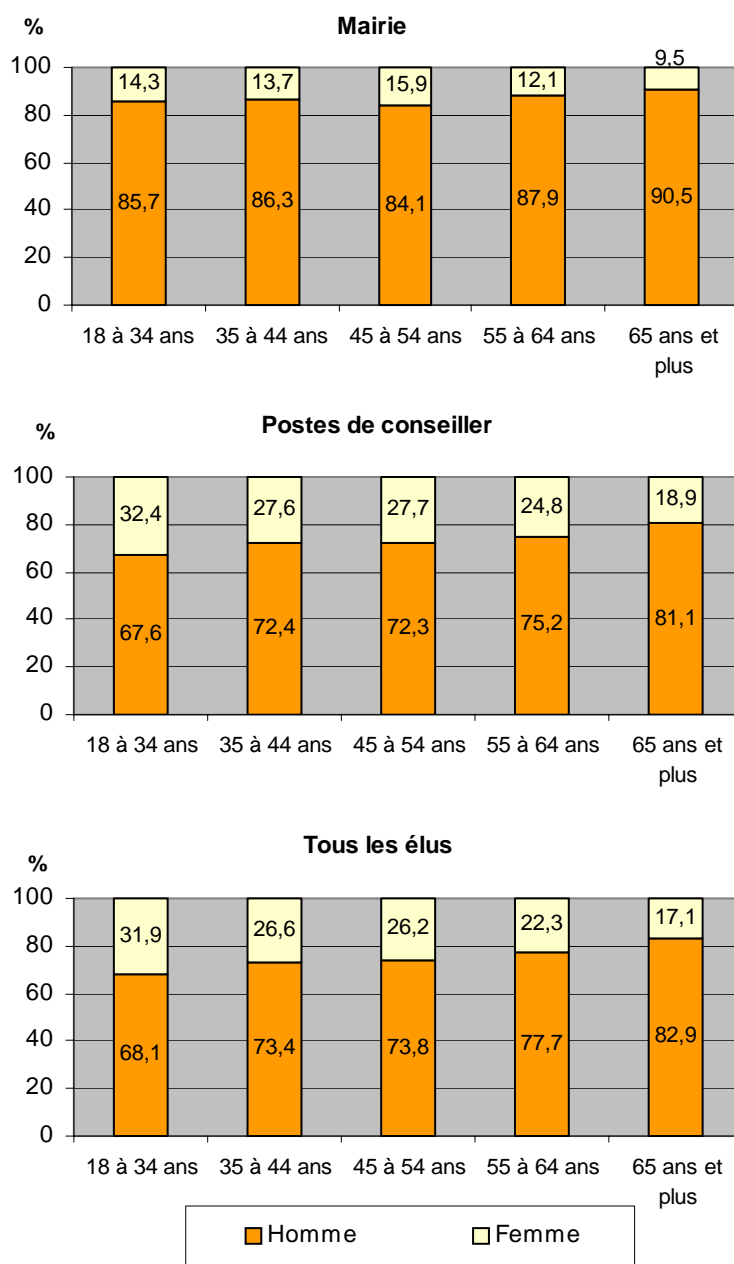
La présence des femmes diminue avec l'âge

En examinant la répartition des élus par sexe dans chaque groupe d'âge (figure 4), on constate que, globalement, la proportion de femmes diminue avec l'âge.

Dans le cas des postes à la mairie, le pourcentage de femmes des quatre premiers groupes d'âge est relativement stable : il oscille entre 12,1 % et 15,9 %. Il diminue ensuite à 9,5 % pour les 65 ans et plus.

Quant aux postes de conseiller, on remarque d'abord que, pour tous les groupes d'âge, les femmes y sont présentes en plus grande proportion que pour les postes de maire. C'est dans le groupe des 18-34 ans que les femmes sont le mieux représentées, avec un pourcentage qui s'élève à 32,4 %. Ce pourcentage se maintient à près de 28 % pour les deux groupes suivants, puis il décline à 24,9 % pour les 55 à 64 ans et à 19 % pour les 65 ans et plus.

Figure 4. Répartition des élus selon leur sexe et par groupes d'âge



Plus de femmes dans les grandes municipalités

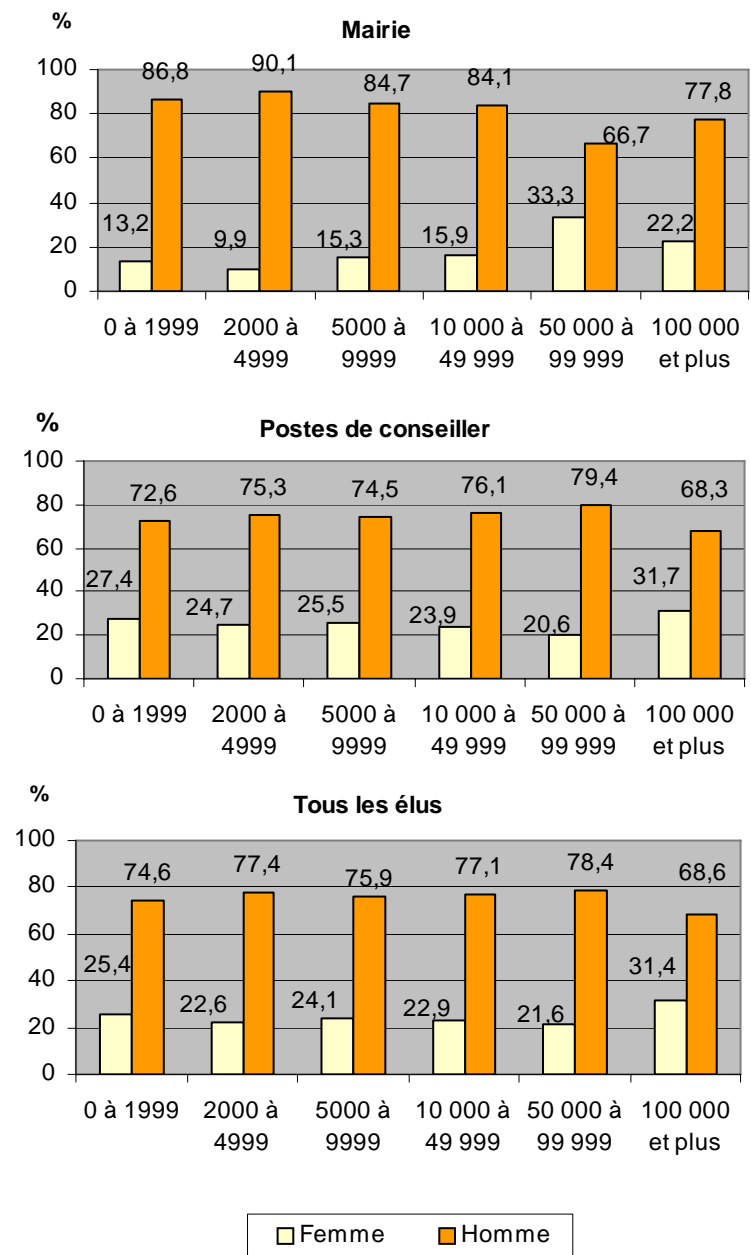
Lorsque l'on observe la répartition des élus en fonction de leur sexe et de la taille de leur municipalité, on découvre deux réalités différentes.

La figure 5 permet de constater que la présence des femmes à la mairie est plus faible dans les municipalités de moins de 50 000 habitants que dans celles de 50 000 habitants et plus. Cette constatation se confirme lorsque l'on observe l'écart, en points de pourcentage, entre les hommes et les femmes. En effet, il varie entre 68,2 et 80,2 points pour les municipalités de moins de 50 000 habitants, alors que pour les municipalités de 50 000 à 99 999 habitants et celles de 100 000 habitants et plus, il s'élève respectivement à 33,4 et 55,6 points de pourcentage.

On observe une tout autre réalité dans le cas des postes de conseiller. En effet, l'écart entre les hommes et les femmes est relativement stable d'un groupe de municipalités à l'autre. C'est pour les villes de 100 000 habitants et plus qu'il est le plus faible à 36,6 points de pourcentage.

Par ailleurs, on observe que pour toutes les catégories de municipalités, à l'exception des 50 000 à 99 999 habitants, l'écart entre la proportion d'hommes et de femmes est toujours moins grand pour les postes de conseiller que pour les postes de maire.

Figure 5. Répartition des élus selon leur sexe et la taille des municipalités



Des élus plus âgés dans les grandes municipalités

On observe, dans le tableau 3, que l'âge moyen des élus aux postes de maire est relativement stable pour les classes de municipalités de moins de 50 000 habitants, soit autour de 55 ans. Il augmente par la suite à environ 58 ans, tant pour les municipalités de 50 000 à 99 999 habitants que pour celles de 100 000 et plus.

Chez les conseillers, l'âge moyen augmente plutôt graduellement au fur et à mesure que la taille des municipalités augmente. Entre les municipalités de moins de 2 000 habitants et celles de 100 000 et plus, on observe une progression de l'âge moyen d'environ 3 ans.

Tableau 3. Âge des élus à la mairie selon la taille des municipalités

Population	Âge min.	Âge max.	Âge moyen
0 à 1 999	24	86	55,1
2 000 à 4 999	29	77	55,4
5 000 à 9 999	35	80	55,1
10 000 à 49 999	31	75	54,4
50 000 à 99 999	48	71	58,4
100 000 et plus	47	68	57,7

Tableau 4. Âge des élus aux postes de conseiller selon la taille des municipalités

Population	Âge min.	Âge max.	Âge moyen
0 à 1 999	18	85	49,2
2 000 à 4 999	19	83	50,1
5 000 à 9 999	21	82	51,0
10 000 à 49 999	20	75	51,0
50 000 à 99 999	28	74	52,8
100 000 et plus	26	73	52,5

Tableau 5. Âge de tous les élus selon la taille des municipalités

Population	Âge min.	Âge max.	Âge moyen
0 à 1 999	18	86	50,1
2 000 à 4 999	19	83	50,8
5 000 à 9 999	21	82	51,6
10 000 à 49 999	20	75	51,4
50 000 à 99 999	28	74	53,2
100 000 et plus	26	73	52,7

Responsable de la publication

Cette publication a été réalisée par la Direction de la planification et de la recherche du ministère des Affaires municipales et des Régions.

Analyse et rédaction

Patrick Champagne
Carl Thibault

Collaborateurs

Ghislain Dumas
Benoît Gosselin

Ce document peut être téléchargé à l'adresse Internet suivante : <http://www.mamr.gouv.qc.ca/>

Ministère des Affaires municipales et des Régions

10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3
Téléphone : (418) 691-2015